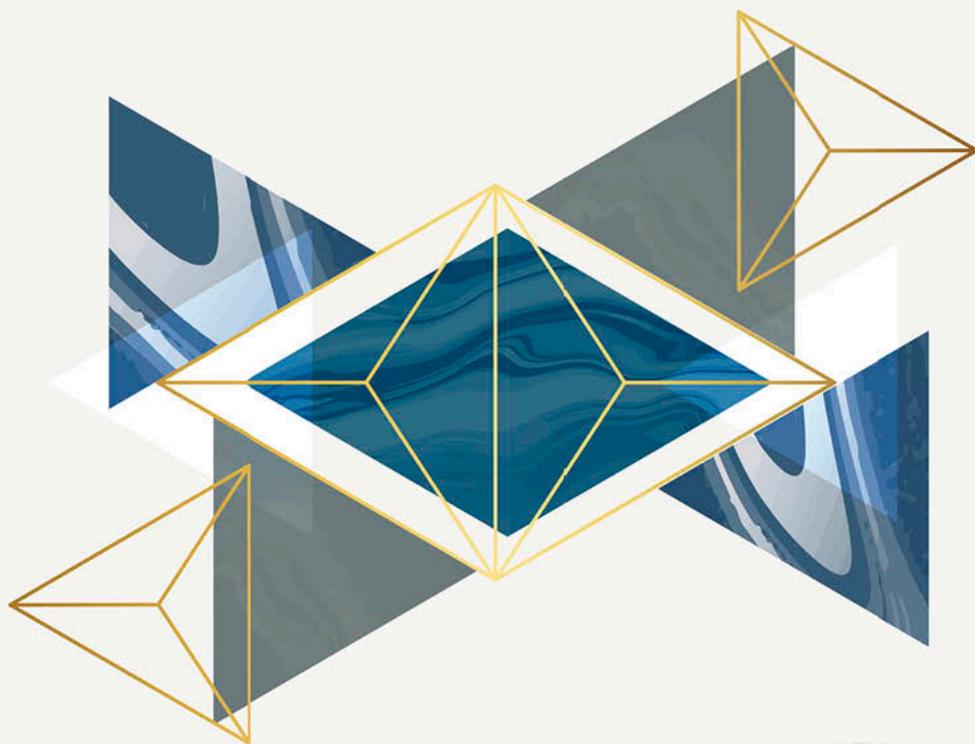


Michel Clapié

Droit constitutionnel

La V^e République



ellipses

Table des matières

INTRODUCTION	7
« <i>Hors de toutes les séries</i> »	7
I. La légitimité monarchique	13
II. La légitimité démocratique	16
III. La légitimité aristocratique	17
PROLOGUE. La transition constitutionnelle de 1958	23
Section 1. – La fin de la IV^e République en 1958 : un drame en trois actes	25
§1. Le <i>pourquoi</i> ou les prédispositions au drame	25
A. Des prédispositions au drame d'ordre congénital	25
1. Une acceptation résignée du peuple français	26
2. Une conception dévoyée de la souveraineté	26
B. Des prédispositions au drame d'ordre pathologique	27
1. L'absence d'un réel équilibre entre les pouvoirs	27
2. L'impossibilité d'en appeler au peuple	29
3. Le système électoral des apparentements	30
§2. Le <i>comment</i> ou la crise du 13 mai	32
A. Le déclenchement de la crise du 13 mai 1958 (Acte 1)	33
B. Le déroulement de la crise du 13 mai 1958 (Acte 2)	34
C. Le dénouement de la crise du 13 mai 1958 (Acte 3)	36
Section 2. – Les débuts de la V^e République : l'avant et l'après 4 octobre 1958	40
§1. La procédure choisie et suivie	40
A. Une procédure apparemment comparable à celle de 1940	40
B. Une procédure discutable au regard de la Constitution de 1946	43
§2. Les contraintes imposées et respectées	45
A. L'exposé des principes	45
B. L'analyse du contenu des principes	46

CHAPITRE 1

*Le pouvoir exécutif***Section 1. – Les dispositions constitutionnelles**

	53
Section 1. – Les dispositions constitutionnelles	54
§1. Le président de la République	54
A. L'élection présidentielle	55
1. La solution de 1958	55
2. La révision de 1962	57
B. Les attributions présidentielles	65
1. Les attributions propres	66
2. Les attributions partagées	72
§2. Le gouvernement de la République	74
A. Le chef du gouvernement	74
1. La désignation du Premier ministre	75
2. Les attributions du Premier ministre	79
B. Les membres du gouvernement	82
1. La composition du gouvernement	82
2. Les attributions du gouvernement	85

Section 2. – La logique institutionnelle

	88
Section 2. – La logique institutionnelle	88
§1. La primauté présidentielle	89
A. Une logique implicite	89
1. La promotion de la fonction du président de la République	90
2. La subordination du Premier ministre au président de la République	98
B. Une logique contredite	101
1. La pratique répétée de la cohabitation	101
2. L'abandon controversé du septennat	108
§2. La responsabilité présidentielle	117
A. La question de la responsabilité pénale	117
1. Une responsabilité différente de celle des membres du gouvernement (1993)	118
2. Une responsabilité de nature pénale ambivalente dans la première version de la Constitution (1958)	120
3. Une responsabilité de nature pénale peu convaincante après la modification de la Constitution (2007)	124
B. La question de la responsabilité politique	125
1. Une responsabilité non démentie, visiblement suggérée par le texte de la Constitution	126
2. Une responsabilité mal établie, pourtant impliquée par la logique des institutions	130

CHAPITRE 2

Le pouvoir législatif

139

Section 1. – Les attributions du Parlement

141

§1. La fonction normative	142
A. La redéfinition de la fonction législative par le constituant originaire	142
1. La répartition des compétences	143
2. Les délégations de compétences	145
B. La restauration de la fonction législative par le juge constitutionnel	148
1. L'acceptation de pratiques de nature à étendre le domaine législatif	149
2. L'interdiction de pratiques de nature à restreindre le domaine législatif	151
C. La dépossession de la fonction législative par l'Union européenne	154
1. L'abandon des compétences nationales à l'Union européenne	154
2. La subordination du droit national au droit de l'Union européenne	160
§2. La fonction de contrôle	164
A. Un contrôle-information demeuré peu contraignant	165
1. Les questions au gouvernement	166
2. Les commissions d'enquête (et de contrôle)	168
3. Les résolutions, avis et motions relatives aux actes de l'Union européenne	170
B. Un contrôle-sanction (devenu très tôt) inopérant	173
1. La motion de censure (art. 49, al. 2)	174
2. La question de confiance (art. 49 al. 1 et al. 3)	176

Section 2. – L'organisation du Parlement

180

§1. Les chambres du Parlement	180
A. Le bicamérisme du Parlement	181
1. La justification du bicamérisme	181
2. La rénovation du bicamérisme	184
B. L'activité du Parlement	189
1. L'organisation du travail	190
2. Les conditions de la délibération	193
3. La procédure législative	195
§2. Les membres du Parlement	202
A. L'élection des parlementaires	202
1. Un principe paradoxalement discuté	202
2. Des modalités progressivement affinées	204
B. Le statut des parlementaires	209
1. Les incompatibilités et les cas d'inéligibilité	209
2. Les indemnités	212
3. Les immunités	213

CHAPITRE 1

La mutation du Conseil constitutionnel 221**Section 1. – Une institution apparemment inchangée dans sa nature 222**

- §1. L'institution du Conseil constitutionnel 222
 - A. La filiation du Conseil constitutionnel 222
 - 1. La nouveauté de l'organe 222
 - 2. La singularité de l'organe 225
 - B. La composition du Conseil constitutionnel 228
 - 1. La désignation des membres 228
 - 2. La situation des membres 233
- §2. Les attributions du Conseil constitutionnel : des fonctions juridictionnelles et non juridictionnelles 236
 - A. La dualité des attributions 237
 - 1. Les fonctions juridictionnelles 238
 - 2. Les fonctions non juridictionnelles 244
 - B. L'exercice des attributions juridictionnelles : les méthodes et les audaces 247
 - 1. La tentation d'un contrôle juridictionnel en opportunité 248
 - 2. La transformation d'une faculté d'empêcher en faculté de statuer 251

Section 2. – Une Institution profondément transformée dans sa mission 257

- §1. L'extension de la notion de Constitution 257
 - A. L'occasion : la décision du 16 juillet 1971 relative à la liberté d'association 257
 - 1. Le contexte politique de la décision du 16 juillet 1971 257
 - 2. La portée juridique de la décision du 16 juillet 1971 259
 - B. Les conséquences : la formation du « bloc de constitutionnalité » 261
 - 1. Les éléments aujourd'hui inclus dans le « bloc de constitutionnalité » 261
 - 2. Les éléments a priori exclus du « bloc de constitutionnalité » 270
- §2. L'extension du droit de saisine 273
 - A. La saisine (*a priori*) par les parlementaires 274
 - 1. Les conditions 274
 - 2. Les effets 276
 - B. La saisine (*a posteriori*) à l'initiative des justiciables 279
 - 1. L'extension mort-née en 1990 280
 - 2. L'extension réalisée en 2008-2009 282

CHAPITRE 2

L'altération de la logique institutionnelle 287**Section 1. – Les révisions du texte de la Constitution 289**

- §1. Les controverses relatives à l'encadrement juridique de la révision 290
 - A. Le choix de la procédure de révision de la Constitution... et les questions qu'elle pose 290
 - 1. La procédure régulière de l'article 89 290
 - 2. La procédure contestée de l'article 11 294

B. Les limites au pouvoir de révision de la Constitution... et les interrogations qu'elles suscitent	300
1. Les réponses désormais données par le droit positif	300
2. Les questions encore marquées par des ambiguïtés en droit positif	303
§2. Les interrogations relatives aux conséquences induites par les révisions	309
A. La question de la citoyenneté liée à celle de l'indivisibilité	310
1. Le statut transitoire de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique	310
2. La parité homme-femme dans la représentation politique	311
3. La décentralisation « à outrance » de la République	312
B. La question de la souveraineté sous tous ses aspects	314
1. L'inversion de perspective et la subordination de la France à l'Union européenne	315
2. Le dilemme affectant la fonction de garant du président de la République	316
3. La reconnaissance de la juridiction de la Cour pénale internationale	318
Section 2. – Les transgressions de l'esprit de la Constitution	321
§1. Une présidentialisation dans la servilité préjudiciable à l'esprit de la Constitution	322
A. Une présidentialisation improprement qualifiée s'agissant de la pratique gaullienne originelle	323
1. Une pratique originelle destinée à fixer le bon usage de la Constitution	324
2. Une pratique reniée par des usages fautifs répétés de la Constitution	327
B. Une présidentialisation à relativiser au regard de la vacuité actuelle du pouvoir présidentiel	331
1. Une présidentialisation à la vérité trompeuse	331
2. Une présidentialisation en définitive factice	335
C. Une présidentialisation très exagérée comparée aux mauvais coups portés à l'œuvre originelle	338
1. Le coup de grâce porté au régime par Jacques Chirac	339
2. Le coup d'État du droit du Conseil constitutionnel	342
§2. Une « fraude à la Constitution » caractérisée imputable aux élus de la nation	347
A. Une fraude à la Constitution présumée	348
1. Le nouveau traité signé : un traité substantiellement similaire bien que formellement différent	348
2. Le discours officiel répété : une élection présidentielle peut rendre caduc un référendum	350
B. Une fraude à la Constitution consommée	353
1. Une manière de faire propre à méconnaître l'esprit des institutions	354
2. Une autorisation de ratification par la voie parlementaire frauduleuse	355
Bibliographie sommaire	363
Droit constitutionnel de la V ^e République	363
Dictionnaires – textes – documents	364
Contentieux constitutionnel français	364
Ouvrages divers	364
Index des matières	365